

CHALLENGE D'HIVER 2018/2019

Règlement :

Pour participer à cette rencontre interclubs, tous les cavaliers doivent avoir leur **licence fédérale compétition club**. Si les cavaliers ne présentent pas leur licence lors de leur engagement, ils ne pourront concourir.

Pour le bon fonctionnement des concours, les clubs doivent prévenir de leur participation et du nombre approximatif de cavaliers la semaine précédant le concours.

La tenue des cavaliers doit être correcte et conforme : **pantalon blanc ou beige, veste de concours ou blouson du club**. Le prix de l'engagement est de 12€. Chaque club organisateur devra rétrocéder 1€ par nombre d'engagés pour la finale. Début des épreuves 10h.

Pour la E3 : La hauteur du parcours doit être comprise entre 40 et 60 cm.

(Tous les sans faute seront récompensés)

Baby : Le parcours se compose de 8 croisillons et l'engagement est de 8 €.

(Tous les engagés de cette épreuve seront récompensés)

Pour la E2 : La hauteur du parcours doit être comprise entre 60 et 80 cm.

(Tous les sans faute seront récompensés, à minima ¼ des engagés sera récompensé)

Pour la E1 : La hauteur du parcours doit être comprise entre 80 cm et 1m.

(Tous les sans faute seront récompensés, à minima ¼ des engagés sera récompensé)

Pour le classement final du challenge club3 club2 et club1, les 8 premiers seront récompensés lors de la dernière étape.

A l'issue de chaque concours, l'organisateur se doit de fournir les résultats de chaque épreuve et de compléter le fichier pour le classement du challenge sous forme numérique :

Nom, prenom, faute(r/2,4pts/4,volte/5), total, chrono, classement, points challenge

Qualifications :

Chaque cavalier peut prétendre au classement final d'une seule catégorie. Pour cela dès son premier engagement, le cavalier doit annoncer la catégorie d'épreuve pour laquelle ses points seront additionnés tout au long du challenge. Si un cavalier se présente avec plusieurs chevaux dans une même épreuve lors d'un ou des concours, il devra préciser dès son 1er engagement quel cheval sera retenu lors de la distribution des points. En aucun cas, il pourra être classé dans une même épreuve avec plusieurs chevaux. Si un cavalier se présente plus d'une fois avec le même cheval dans une même épreuve, sera uniquement retenue le résultat du 1er parcours pour l'attribution des points. Les cavaliers en dehors des clubs organisateur ne pourront pas prétendre au classement final du challenge. Pour prétendre au classement final, le cavalier doit participer au minimum à 4 concours sur les 6 organisés dans la catégorie qu'il a choisie.

Barèmes et distribution des points :

E3 : Barème A sans chrono. Pour la Finale, l'épreuve sera au Barème A au Chrono pour départager les ex-aequo.

Tous les Sans Faute obtiennent 30 pts, les 4 pts =20 pts, les 8 pts =15 pts, les 12 pts =10 pts, les 16 pts =5 pts et tous ceux qui ont fait plus de 16 pts ou éliminés obtiennent 3 pts.

E2 : Barème A à temps différé, le chrono sera déclenché et arrêté à la réception de l'obstacle.

Les couples réalisant une faute pendant leur parcours que se soit sur la 1^{er} partie et/ou sur la 2eme partie seront classés de la même manière en fonction de leur chrono.

Le 1^{er} de l'épreuve obtient un nombre de points équivalent au nombre de participants. Puis le 2nd et tous ceux qui le succèdent obtiennent dégressivement les points en conséquence de leur classement, les éliminés obtiennent 1 pts. (15partants=15pts pour le 1^{er} de l'épreuve, 14pts=le 2eme, 13pts=le3eme...)

E1 : Barème A au chrono.

Le 1^{er} de l'épreuve obtient un nombre de points équivalent au nombre de participants. Puis le 2nd et tous ceux qui le succèdent obtiennent dégressivement les points en conséquence de leur classement, les éliminés obtiennent 1 pts. (15partants=15pts pour le 1^{er} de l'épreuve, 14pts=le 2eme, 13pts=le3eme...).

Les concours de ce challenge sont les suivants :

21/10/18	Offranville
18/11/18	Pommereval
16/12/18	Hautot sur Mer
13/01/19	Offranville
03/02/19	Pommereval
03/03/19	Hautot sur Mer (FINALE)